

Pourquoi faire un DMP ?

Un plan de gestion de données (PGD, ou *Data Management Plan* en anglais) est tout d'abord un outil qui aide à prévoir dès l'amorce d'un projet de recherche la gestion qui sera faite des données produites. C'est aussi, depuis quelques années, une obligation pour la plupart des grands organismes de financement de la recherche comme l'ANR.

Très concrètement, c'est un document, associant les grands acteurs du projet et qui peut être évolutif, recensant les étapes du traitement des données, les standards adoptés, jusqu'au dépôt pour sauvegarde et partage dans un entrepôt de données. Il permet aux chercheurs de maintenir à jour leurs outils et protocoles en vue de l'analyse et de l'archivage des données produites.

Quelques liens :

- https://ec.europa.eu/research/participants/docs/h2020-funding-guide/cross-cutting-issues/open-access-data-management/data-management_en.htm La commission européenne a mis en ligne un guide reprenant la définition et les objectifs d'un plan de gestion de données, avec un modèle adapté aux projets qu'elle finance.
- <https://dmp.opidor.fr/> De manière plus générale, OPIDoR est un outil de référence en France, mis à disposition par le CNRS et l'INIST-CNRS, permettant d'une part d'accéder à des modèles et exemples de DMP pour aider à la rédaction, et proposant un grand nombre de ressources sur comment rédiger et mettre en œuvre un DMP pour son projet de recherche.

Révision #1

Créé 2023-11-22 09:25:17 EET par Rémy lenco

Mis à jour 2023-11-22 09:26:02 EET par Rémy lenco